



LETTRE DOUBLE PORT CHARGÉE D'OFFICE

Le chargement d'office est une mesure que prenait l'Administration des Postes, à la vue d'une lettre semblant contenir des effets ou des valeurs précieuses. Sans supplément ni taxe elle attirait par cette marque l'attention des préposés tout au long de son acheminement. Lettre de Bordeaux du 4.09.1851.

EXPERTISE DE TIMBRES-POSTE

PASCAL SCHELLER

16 RUE DROUOT - 75009 PARIS

TÉL. 01 47 70 43 05

Certificat N° 4085

FRANCE - 1849 - CÉRÈS

Yvert 34

25c. (2 exemplaires) oblitérés grilles sur lettre avec
t.a.d. BORDEAUX 4 SEPT 51 avec griffe encadrée CHARGÉ D'OFFICE.
Rare.

Authentique.

Paris, 24 avril 2024

